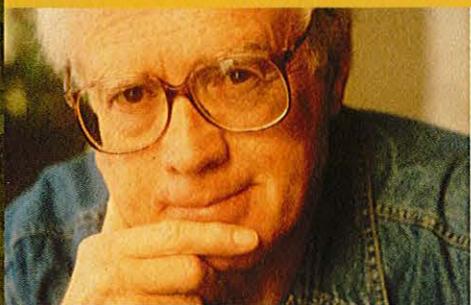
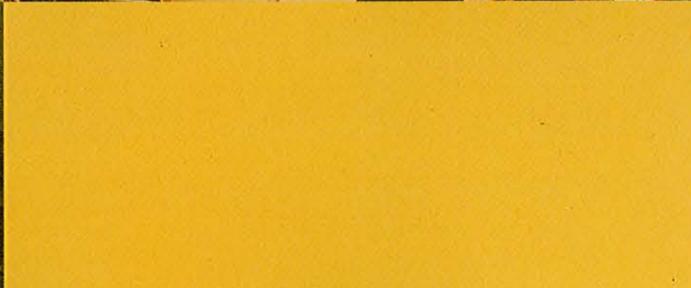
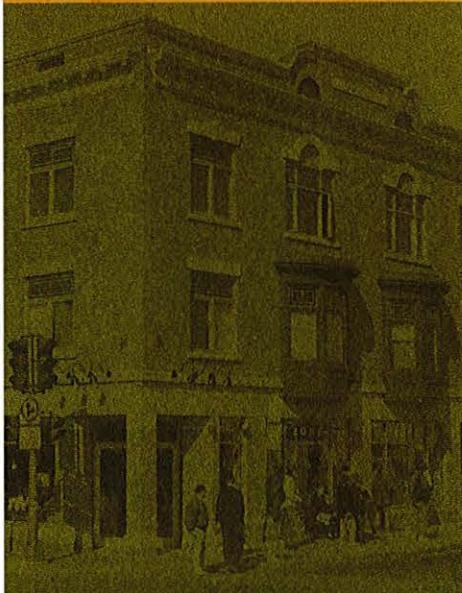


RAPPORT ANNUEL 2013
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2013
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.cite-universitaire@ville.quebec.qc.ca

16 AVRIL 2014

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	5
2.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire	5
2.3. Membres	6
2.4. Limites du quartier.....	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
3.1. Assemblées.....	8
4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER.....	9
4.1. Sujets discutés en 2013	9
5. DEMANDES D'OPINION.....	10
6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL	11
6.1. Suivi du Plan directeur de quartier – Bilan 2013 de mise en oeuvre	11
7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2014.....	11
8. ÉTATS FINANCIERS	12

1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2013 a été témoin du départ de son ancien président, Monsieur Bernard Drouin, lequel a effectué un travail exceptionnel. Au nom des membres du conseil de quartier, du personnel municipal et en mon nom, je le remercie sincèrement pour son engagement civique durant ces dernières années au Conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

Le plan d'action du plan directeur du quartier de la Cité-Universitaire, élaboré par l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, a été analysé par les membres du conseil d'administration du conseil de quartier, et certaines avenues ont été identifiées pour inspirer les actions du conseil de quartier. Ces éléments sont présentés dans ce présent rapport d'activités à la section 7 intitulé *Orientations 2014-2015 du conseil de quartier*.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont fourni des efforts et de précieux moments pour représenter les citoyens et les citoyennes de notre quartier. Je souligne l'excellent travail et remercie Monsieur Alexandre Armstrong, de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Sa collaboration ainsi que son dynamisme ont été très appréciés, ce qui a permis la tenue de réunions pertinentes et efficaces. De plus, je tiens à remercier et mentionner l'excellent travail de Madame Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, pour la rédaction des procès-verbaux de nos rencontres.

De plus, je tiens à remercier Madame Christiane Bois, l'ancienne conseillère du district électoral de la Cité-Universitaire, pour sa présence aux réunions ordinaires du conseil de quartier, ce qui a facilité les échanges avec les élus municipaux, les employés de la Ville, les membres du conseil de quartier et les citoyennes et les citoyens du quartier, le cas échéant.

Enfin, j'invite tous les citoyens et citoyennes, selon leurs besoins et leurs disponibilités, à ne pas hésiter à venir assister et à participer aux réunions du conseil de quartier; cette instance est là pour vous et à votre service.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Morissette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pierre Morissette président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2 Conseil de quartier de la Cité-Universitaire

Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire a été créé à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidents du quartier. En vertu des règlements municipaux qui régissent la constitution et le fonctionnement des conseils de quartier, une assemblée de constitution suivie d'une période de mise en candidature a eu lieu durant les mois de janvier et février 2006. L'élection des membres du premier conseil d'administration, l'assemblée d'organisation, a eu lieu le 28 février 2006.

Le conseil de quartier se réunit généralement le troisième mercredi de chaque mois, sauf en été, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin. Le conseil a tenu sa première assemblée régulière le 15 mars 2006.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant la section Agenda du bulletin Ma ville, d'un arrondissement à l'autre ainsi que le site Internet de la Ville de Québec. D'autres moyens de communication sont utilisés pour contacter la population, notamment, l'envoi d'avis de porte en porte lors de la tenue de consultations publiques, l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3 Membres

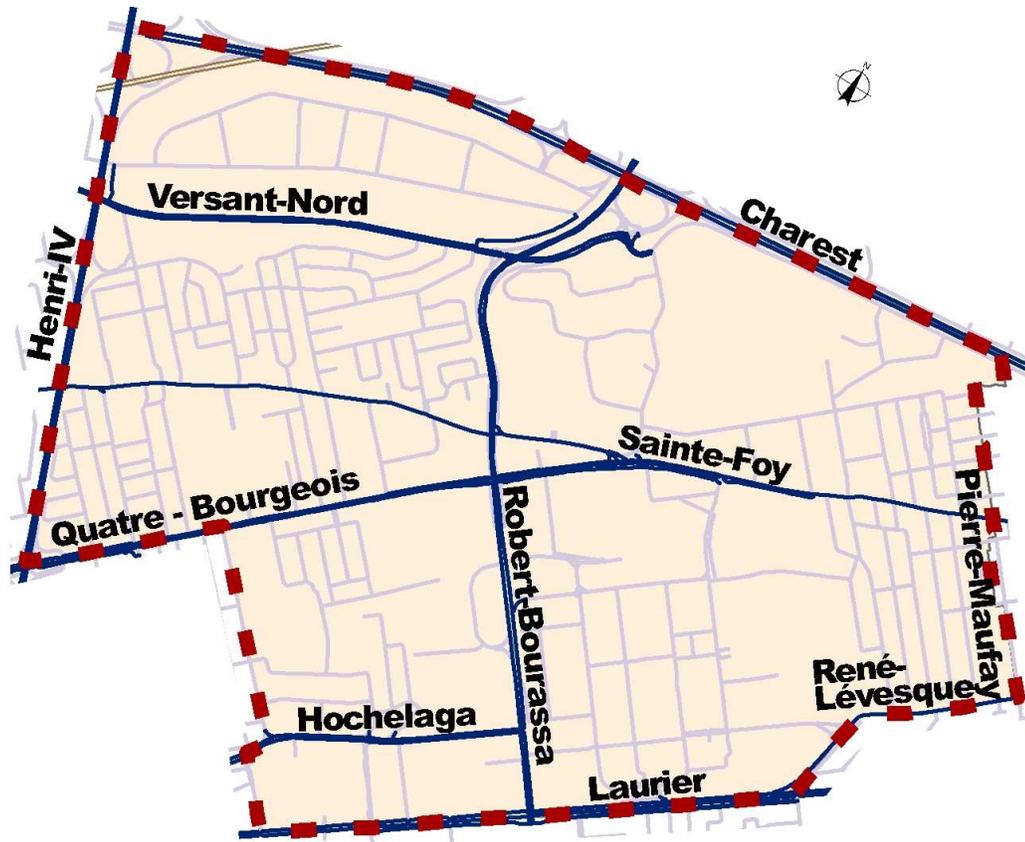
Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire est normalement composé de huit membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans.

Composition du Conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
Monsieur Pierre Morissette	Président
Monsieur Bernard Paré	Vice-président
Monsieur André Bouchard	Secrétaire
Madame Rita Giguère	Trésorière
Madame Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
Monsieur Richard Valcourt	Administrateur
Madame Anna Bérubé	Administratrice
Monsieur Étienne Chabot	Administrateur
Monsieur Gérald L'Italien	Administrateur

Sont membres d'office les conseillers municipaux dont le district électoral fait partie des limites du quartier Cité-Universitaire. Compte-tenu des élections municipales de novembre 2013, la conseillère municipale, Madame Christiane Bois, a siégé de janvier à octobre 2013, tandis que les conseillers municipaux, messieurs Rémy Normand et Paul Shoiry, ont siégé pour les mois de novembre et décembre 2013. Monsieur Alexandre Armstrong, conseiller en consultations publiques, s'est joint également aux réunions. Ce dernier s'est assuré que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectaient les normes établies et rapportait les décisions auprès de l'administration municipale. Ces personnes n'ont toutefois aucun droit de vote.

2.4 Limites du quartier

Les limites du territoire du Conseil de quartier de la Cité-Universitaire sont illustrées par la carte ci-dessous :



Le quartier est délimité à l'ouest par les avenues Germain-des-Prés et Wolfe.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Assemblées

En 2013, le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire a tenu 10 rencontres (l'assemblée générale annuelle et neuf assemblées ordinaires). Les assemblées ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin et au centre sportif de Sainte-Foy à 19 h.

Assemblées 2013 du conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
16 janvier	18 juin
20 février	18 septembre
20 mars	16 octobre
17 avril (assemblée générale annuelle)	20 novembre
15 mai	18 décembre

Une seule assemblée, celle du 18 juin, n'a pas obtenu le quorum. Un procès-verbal résumant le contenu des séances est rédigé par une secrétaire contractuelle engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires de la conseillère municipale, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les renseignements demandés n'étaient pas connus des membres. À plusieurs reprises, la conseillère municipale est intervenue pour apporter des ajustements et pour fournir des renseignements complémentaires. Les membres du conseil d'administration ont entendu et ont répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

4.1 Sujets discutés en 2013

Voici une liste non exhaustive des sujets discutés aux séances mensuelles du conseil de quartier.

Circulation et sécurité

Le triangle « infernal » constitué par le chemin Sainte-Foy et le chemin des Quatre-Bourgeois, entre l'avenue du Séminaire et l'autoroute Robert-Bourassa, a retenu notre attention. Durant les années passées, l'inaction de l'Arrondissement concernant la situation des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun qui fréquentent ce secteur a été dénoncée. Mais en 2013, des travaux majeurs ont été réalisés et le conseil de quartier s'en réjouit.

Amélioration du réseau de transport dans le secteur de l'Université Laval, du chemin Quatre-Bourgeois et du chemin Sainte-Foy

Le conseil de quartier est satisfait des travaux de très grande amélioration effectués sur le campus (secteur nord-ouest) pour faciliter le transit des étudiants et des citoyens en général.

Amélioration de la circulation piétonne et automobile

Plusieurs interventions ont été faites concernant la circulation piétonne et automobile. Les demandes ont été transmises aux autorités municipales compétentes et les suivis effectués, le cas échéant.

Présentation du *Plan d'action du plan directeur du quartier de la Cité-Universitaire*

Le document est discuté et son suivi est effectué.

Ces quelques exemples illustrent la diversité des sujets qui sont soumis au conseil de quartier.

5. DEMANDE D'OPINION

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 119

Consultation publique

Assemblée tenue le 16 janvier au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

3 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Modifier la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour les zones touchées par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy, afin de la mettre en concordance avec le PPU, qui fait désormais partie intégrante du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec.

Recommandation du conseil de quartier :

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 119 », tout en portant une attention particulière aux aspects suivants :

- la diminution du pourcentage d'aire verte requis est déplorable;
- la lisière nord du boisé Saint-Denys ne devrait pas être ouverte au développement immobilier;
- un plan de verdissement de l'Arrondissement devrait être mis en place.

6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL

6.1 Suivi du Plan directeur de quartier – Bilan 2013 de mise en œuvre

Le conseil a rencontré Monsieur Jean-Claude Lalonde, personne-ressource de l'Arrondissement, pour assurer le suivi du plan d'action découlant du plan directeur de quartier de la Cité-Universitaire. À la suite de cette rencontre, le conseil de quartier a assuré le suivi du Plan d'action.

Le plan peut être consulté en ligne à l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/citeuniversitaire/docs/rapport_plan_action.pdf

7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2014

Les membres sortants proposent d'assurer une continuité dans les dossiers suivants :

1. Sécurité routière sur les principales artères, notamment sur le chemin Sainte-Foy et le chemin des Quatre-Bourgeois;
2. Mobilité durable : améliorer les éléments de la mobilité durable, que ce soit par des liens piétonniers plus accessibles, des circuits d'autobus plus accessibles et plus sécuritaires et l'amélioration du réseau de pistes cyclables, notamment dans les liens nord-sud (par exemple, l'axe boulevard Laurier/chemin Sainte-Foy/base de plein air et les parcs industriels, au nord et au sud du boulevard Charest);
3. Développement et préservation des infrastructures de loisirs, des parcs, des espaces verts et des boisés, notamment au centre de glisse Myrand;
4. Développement commercial de l'avenue Myrand dans le respect de la population locale.
5. Habitation : s'assurer que les nouvelles habitations (unifamiliales, locatives ou condos) soient érigées dans le respect de la vie des résidents, de leur sécurité et dans un esprit d'une vie urbaine à échelle humaine;
6. Paysager : s'assurer que les ouvertures visuelles du quartier soient conservées, notamment celles donnant une vue sur les montagnes les Laurentides;
7. Le problème de stationnement sur l'avenue Myrand;
8. Plantation d'arbres et Politique du toit vert.

Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire est également très intéressé à recevoir des propositions d'orientations émanant des citoyens et des citoyennes du quartier.

8. ÉTATS FINANCIERS

En 2013, 895 \$ ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Ceci inclut le secrétariat et les frais bancaires.

L'actif représenté par l'encaisse est de 1 120 \$ au 31 décembre 2013.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1 120</u>	<u>724</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0	0
Actif net	<u>1 120</u>	<u>724</u>
Total du passif et de l'actif net	<u><u>1 120</u></u>	<u><u>724</u></u>

Au nom du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	1 200	0
Remboursement frais de caisse	91	0
	<u>1 291</u>	<u>0</u>
Produits de l'exercice 2013	<u>1 291</u>	<u>0</u>
Charges		
Fonctionnement	895	870
Projets	0	0
	<u>895</u>	<u>870</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	396	-870
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2013	724	1 594
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1 120</u>	<u>724</u>